

RAPPORT DE GESTION

PRESENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21/05/2025

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société SASU APS sis au 128 RUE DE LA BOETIE 75008 PARIS, durant l'exercice clos le 31 Décembre 2024, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité en cours de l'exercice

Notre société a enregistré pour l'année un chiffre d'affaire de : 9626 Euros, des charges d'exploitation importantes se traduisant par un résultat négatif : 13550 Euros.

- Evolutions préventives et perspectives d'avenir

Les perspectives d'avenir sont encourageantes, car nous pensons pouvoir maîtriser d'avantage nos charges pour les exercices à venir.

RESULTATS-AFFECTATIONS

- Examen des comptes et résultats

Au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 :

Le chiffre d'affaire s'est élevé à : 9626 Euros.

Aucun salaire ni charge sociale versée au cours de l'exercice

Les charges d'exploitations ont atteint au total : 23177 Euros.

Le résultat d'exploitation étant négatif pour : 13550 Euros.

Nous clôturons cet exercice avec un résultat déficitaire de 13550 euros.

Au 31 Décembre 2024, le total bilan s'élevait à 49043 Euros.

SASU APS

**SOCIETE PAR ACTION SIMPLIFIEE A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE : 10000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 128 RUE LA BOETIE 75008 PARIS
PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 02 Juin 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 02 juin à 11 heures, les associés de la SASU APS au capital de 10000 Euros, se sont réunis au siège social sur convocation faite par le président.
Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

- L'assemblée est présidée par M Gregory CHARRIER, en sa qualité de président.

Le président constate, d'après la feuille de présence certifiée exacte que tous les actionnaires sont présents et représentent la totalité des parts du capital social.
L'assemblée est donc valablement constituée.

M Gregory CHARRIER rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion.
- Approbation des comptes de l'exercice au 31/12/2024.
- Affectation des résultats.
- Renouvellement des conventions.
- Quitus du gérant.
- Questions diverses.

M Gregory CHARRIER le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- L'inventaire de l'actif et du passif au 31/12/2024.
- Le bilan, le compte de perte, profils et le compte d'exploitation du même exercice.
- Le rapport de la gérance.
- Divers documents.

Monsieur le Président déclare que l'inventaire, le bilan, les comptes de pertes, de profits et généralement tous les documents devant d'après la législation des sociétés commerciales, être communiqués aux actionnaires ont été tenues à leur disposition au siège social à compter de la convention de l'Assemblée.

Lecture est donnée du rapport de la gérance, puis Monsieur le Président offre la parole à tous les actionnaires qui désiraient la prendre.

Après échange d'observations, Monsieur Président, fournit les précisions supplémentaires qui lui sont demandées.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport de la gérance, les explications complémentaires fournies verbalement, approuve dans son ensemble l'exercice clos le 31 Décembre 2024 tels qu'ils sont présentés.

L'assemblée approuve en conséquence les actes de gestion accomplis par la gérance au cours de l'exercice écoulé, et dont le compte rendu lui a été fait et donne quitus entier et définitif.

Cette résolution, mise aux voix, est donc adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique reconnaissent que les résultats sont moyens, mais que le résultat de l'exercice 2024 est convenable malgré la concurrence et la crise actuelle.

L'Assemblée prend acte qu'il lui a été rendu compte qu'aucun dividende n'avait jamais été distribué, et notamment au cours des deux derniers exercices.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toute publication en formalités exigées par la loi.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée.

A signé l'actionnaire unique.

- M Gregory CHARRIER

FAITS SAILLANTS

Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de : 13550 Euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver la détermination des sommes distribuables et les affectations suivantes :

****Résultat de l'exercice négatif :** 13550 Euros

****Report à nouveau :** 13550 Euros

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, Nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours du dernier exercice.

Votre président, vous invite après la lecture des rapports présentés à adopter les résolutions qui soumet à votre vote.

Le Président,
M Gregory CHARRIER



SASU APS

SOCIETE PAR ACTION SIMPLIFIEE

CAPITAL SOCIAL : 10000 Euros

SIEGE SOCIAL : 128 RUE DE LA BOETIE 75008 PARIS

FEUILLE DE PRESENCE

NOMS	ACTIONS	SIGNATURES	OBSERVATIONS
M CHARRIER Gregory	100		

OBSERVATIONS GENERALES:



N° 15348 * 07

Formulaire obligatoire (article 302
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU A.P.S		Néant ☐			
Adresse de l'entreprise		128 RUE LA BOETIE 75008 PARIS					
SIRET		8 0 5 2 9 1 1 4 3 0 0 0 3 2					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
				Exercice N clos le 31 12 2024			
		Brut		Amortissements – Provisions			
		1		2			
				Net			
				3			
ACTIF							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012			
		Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *		028	13553	030	9508	4045
	Immobilisations financières * (1)		040	1380	042		1380
	Total I (5)		044	14933	048	9508	5425
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
		Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	645	070	645	
		Autres * (3)	072	39823	074	39823	
	Valeurs mobilières de placement		080	082			
	Disponibilités		084	3150	086	3150	
	Charges constatées d'avance *		092	094			
Total II		096	43618	098	43618		
Total général (I + II)		110	58551	112	9508	49043	
PASSIF							
Exercice N NET							
1							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		10000		
	Écarts de réévaluation		124				
	Réserve légale		126		1000		
	Réserves réglementées *		130				
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131		132		
	Report à nouveau		134		40092		
	Résultat de l'exercice		136		(13550)		
	Subventions d'investissement		137				
	Provisions réglementées		140				
	Total I		142		37542		
Provisions pour risques et charges		Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		72		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		72		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)		169		172	9041	
	Comptes courants d'associés		173		2316		
	Autres dettes		175				
	Produits constatés d'avance		174				
	Total III		176		11501		
Total général (I + II + III)		180		49043			
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SASU A.P.S		Néant ☐ *		
A – RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice N clos le		
				018		31 12 2024		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210			
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons	215	214		
			Services *	intracommunautaires	217	9626	218	9626
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée *				224			
Subventions d'exploitations reçues				226				
Autres produits				230				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232		9626		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234			
	Variation de stocks (marchandises) *				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		3536	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240			
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242		17629	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)		243 81		244		81	
	Rémunérations du personnel *				250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252			
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)		255		254		1930	
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
Total des charges d'exploitation (II)				264		23176		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270		(13550)		
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294		
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300			
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348					
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306				
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310		(13550)		
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314 13550		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		318					
	Provisions non déductibles *		322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)		324					
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU – TE (44 octies A)	987		342		
			JEI (44 sexies A)	989				
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quinquies)	138				
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991	France Ruralités Revitalisation (FRR) – art. 44 quinquies A	181				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344				
	BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit		346		350		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		655				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		643				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		645				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		647				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		648				
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641				
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		990				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649					
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 / Déficit col.2		352		354 13550	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356					
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 / Déficit col.2		370		372 13550		